LA QUESTION VENEZUELIENNE.

Règlement prochain.

Double Arbitrage.

Presse Associée.

Washington, 18 janvier.—La dépêche de Londres annonçant que l'escadre volante n'a pas pour destination les eaux américaines a été reçue avec un soulagement visible dans les cercles de la marine, mais il est évident que le gouvernement s'attendait à cette nouvelle.

On suppose, d'ailleurs, que l'ambassadeur Bayard a déjà correspondu directement à ce sujet avec l'exécutif et a donné des assurances satisfaisantes des intentions de l'Angleterre.

L'opinion générale estime de plus en plus que la question vénézuélienne sera bientôt réglée, ou plutôt en voie d'être réglée, car l'exécution des détails du projet prendra beaucoup de temps, d'ici quelques semaines ou quelques mois au plus. Le projet semble devoir prendre la forme d'un double arbitrage, semblables à celui de la question de la mer de Behring.

La propriété du territoire situé à l'ouest de la ligne de la ligne de Schomberg sera d'abord déterminée.

Dans une certaine mesure, c'est une concession à l'Angleterre, qui s'est constamment déclaré prête à soumettre la propriété de cette contrée à l'arbitrage.

Mais ce n'est qu'une concession partielle, car il y a une clause qui dit que s'il est découvert, au cours de l'enquête des arbitres, qu'il y a des raisons de douter de la suffisance des titres britanniques à la propriété de toute partie du territoire à l'est de la ligne de Schomburg, ce fait sera rapporté aux gouvernements anglais et vénézuéliens, et constituera une raison suffisante pour un nouvel arbitrage.

Il en a été de même dans l'arbitrage du différend de la mer de Behring entre les Etats-Unis et l'Angleterre.

Les arbitres ont fixé la question des indemnités dues aux navires des pouvoirs dont les réclamations ont été reconnu fondées, mais ont laissé à une autre commission le soin de régler les autres reclamations.

On fait remarquer à Washington que, par l'adoption de ce moyen de règlement, le gouvernement évitera de reconnaître la doctrine de Monroe comme l'a exposée le secrétaire Olney : un précédent étant suivi, et les Etats-Unis atteignant leur but, c'est à-dire un règlement par un tribunal de la question de frontière.

Mort de M. Henry B. Chandler.

Presse Associée.

New York, 18 janvier—M. Henry B. Chandler, un des premiers résidents de Chicago, ancien propriétaire du *Chicago Times*, est mort ce matin à la résidence de son gendre, le colonel Charles S. Diehl, à Yonkers, dans l'état de New York.

L'évêque protestant Haygood mourant.

Presse Associée.

Atlanta, Georgie, 18 janvier—Le docteur Haygood, évêque de l'Eglise Méthodiste Episcopale du Sud, un célèbre prédicant, professeur et auteur, est mourant à sa résidence d'Oxford, en Georgie.

Un message envoyé cette après-midi annonce qu'il ne passera pas la nuit.

Fantaise Bizarre et Fatale.

Presse Associée.

Dayton, Ohio, 18 janvier—Après vingt et-un jours de jeûne volontaire, Mme Isaac Gephart, de New Carlisle, est morte hier après-midi.

Elle a dîné le jour de Noël, mais n'a rien absorbé depuis ce moment. Elle a pris cette détermination après la lecture d'un livre sur la science chrétienne. Son mari est un riche fermier.

La Commission Vénézuélienne.

Presse Associée.

Washington, 18 janvier—Les membres de la commission vénézuélienne ne se sont pas réunis aujourd'hui, mais on pense qu'une séance aura lieu lundi ou mardi, quand le local choisi dans la bâtisse du *Sun* sera probablement prêt.

La Statue équestre de Sherman.

Presse Associée.

Washington, 18 janvier—Le ministre de la guerre, le commandant en chef de l'armée des Etats-Unis, le président et le secrétaire de la Société de l'Armée du Tennessee, se sont réunis en comité pour examiner les divers projets d'une statue équestre au général Sherman.

A l'unanimité, la commission a réservé quatre modèles parmi lesquels un choix sera fait.

Les élus sont : P. W. Bartlett, de Paris ; Carl Rohl-Smith, de Chicago ; C. H. Niehaus, de New York, et J. Massey Rhind, également de New York.

DERNIERE HEURE.

La Société de la Croix Rouge.

Presse Associée.

Washington, 18 janvier—Le secrétaire Olney a télégraphié hier au ministre des Etats Unis en Turquie, M. Ferrell, l'instruction de donner d'une façon formelle et définitive la teneur du décret du gouvernement turc relatif à l'admission, en Arménie, des membres de la Société de la Croix Rouge pour la distribution des secours parmi les habitants, mais il n'a reçu aucune réponse.

Mlle Clara Barton, de cette Société, a consulté aujourd'hui au Capitole les sénateurs Hoar et Cullom, au sujet de son projet de départ en Arménie.

Après cet entretien, elle a dit que la question est dans un tel état de doute qu'il est inutile de discuter son projet.

Mort d'un journaliste.

Presse Associée.

Denver, Colorado, 18 janvier—Finley Pfaff, de Noblesville, Indiana, est mort aujourd'hui à Denver. Le défunt s'est rendu célèbre dans le barreau et dans le journalisme. Il a été attaché au *Journal*, d'Indianapolis, pendant douze ans. Il a également collaboré à des journaux de Chicago et de Cincinnati.

Marchés Divers.

Paris, 18 janvier, 4 p. m.—La rente 3 pour cent est cotée à 101 francs 90 centimes à compte.

Londres, 18 janvier.—Consolidés au comptant 107 1/2, à terme 107 1/2.

Liverpool, 18 janvier—Coton spot—Demande calme et les prix stables.

Ventes 8,000 balles, dont 500 pour la spéculation et l'exportation, y compris 7,500 américain. Recettes 10,000 balles, 9,006 coton américain.

Futurs—calmes à l'ouverture et stables à la clôture.

Livraison en janvier 4 25/64, janvier et février 4 24/64, février et mars 4 23/64, mars et avril 4 23/64, avril et mai 4 22/64, mai et juin 4 22/64, juin et juillet 4 22/64, juillet et août 4 22/64, août et septembre 4 21/64, septembre et octobre 4 14/64.

New York, 18 janv.—Le marché au coton à clos stable. Middling Uplands 8 3/16. Middling Gulf 8 7/16.

Ventes 164 balles.

MUSIQUE NOUVELLE.

Il ne faut pas être prophète pour prédire un grand succès à la romance "I taught her to ride the wheel," par Rex R. Read, qui nous vient de M. Junius Hart.

—"The girl I took along," écrite par Mlle Eugénie E. Boniel, est une charmante romance que nous recommandons aux chanteurs.

—"The Creole Pieman's Song," de Alphonse Sirefaire, est appelée à devenir le refrain populaire du jour, croyons-nous.

Le "New Woman Walz", de Adolphe Comeaux, et "Pour toi," valse composée par Edward Hesselberg rivalisent de brio et d'entrain. Pas un danseur ne réclamerait aux accords de ces deux morceaux qui se trouveront avant peu sur tous les pianos, pensons-nous.

Cette musique nous est envoyée avec les compliments de M. Werlein.

$35,000 d'habillements et de vêtements de dessous d'hiver nous restent encore

Et doivent être vendus dans les 30 jours qui suivent à 50 sous à la piastre

NOS CRÉANCIERS NE NOUS AYANT ALLOUÉ QUE CE TEMPS LIMITÉ POUR NOUS DÉFAIRE DE NOTRE STOCK D'HIVER.

Ce stock est bien assorti et nous donnons avis à tous les amateurs de bons et élégants costumes à un bargain, de venir tôt et d'avoir le choix. Le tout doit partir à 50 sous à la piastre, comme l'indiqueront les quelques prix ci-dessous.

Costume d'après-midi pour hommes, $6 95 valant $14 ; ils s'en vont à 50 sous à la piastre. Costumes épais de travail $4 95 valant $10, partent à 50 à la piastre. Une autre ligne de costumes habillés à $3 75 valant $7 50 : inste moitié prix. Un splendide costume d'homme à $4 50 ce costume est taillé à la dernière mode et vaut réellement $10. Sacrifiés à 50 sous à la piastre. Costumes pour hommes bel et qualité $9 45, ces costumes sont de coupe élégante et valent de $18 à $20, vous voyez le sacrifice à 50 sous à la piastre. 1,700 costumes pour garçons, $3 50, valant tous plus de $7 00, s'en vont à 50 sous à la piastre. 2,000 costumes d'enfants de 4 à 15 ans, variant de 50 sous à $3 50, bon marché à double le prix, 50 sous à la piastre. 3,000 pardessus pour garçons, enfants et hommes, en Moltons, Kerseys, Chinchillas, Casaïn rex, Lainages, Fourrures, au noir, bleu et marron et en dessins variés, rangeant de 90 sous à $15, partent à 50 sous à la piastre. 150 mackintoshs du plus haut grade vendus anciennement $8 et $10 s'en vont à 50 sous à la piastre. 3,000 paires de pantalons de 98 sous à $4, à 50 sous à la piastre.

Rappelez-vous que c'est une vente droite, bona fide, vente de fermeture et le tout garanti comme c'est représenté ou votre argent rendu.

Souvenez-vous de l'adresse, Aber & Davis, Liquidation Sale, 75 (ancien numéro) rue du Canal. Ouvert les soirs jusqu'à 8 heures 1/2 P. M. Samedi, jusqu'à 11 heures P. M.

Encouragements extras aux marchands de la campagne. 19 jan—1f

FAITS DIVERS.

Nouvelle-Orléans, 19 Janvier 1896—Indications : Pour la Louisiane.—Temps beau ; vents du nord.

Température du 18 janvier 1896
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens. No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	48	8
Midi	52	10
3 P. M.	52	10
6 P. M.	50	9

L'invention de M. Buisson.

Nous apprenons avec plaisir, et sans en être surpris, que la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui s'est montrée si hardie et si heureuse dans toutes ses récentes entreprises, vient d'autoriser M. J. A. Buisson d'installer son appareil—la nouvelle invention dont nous avons plusieurs fois parlé ici—sur sa voie, pour que l'essais s'en fasse *coram populo*,

Un premier essai en a bien été fait, mais sous les yeux de quelques privilégiés seulement, essai dont la réussite a été surabondamment satisfaisante.

M. Buisson commencera demain la pose de son appareil dans un quartier populeux ; et comme pour lui, son succès n'est pas douteux, il fera venir sans délai du Nord tout ce qu'il lui faut pour que son invention fonctionne sur tout le parcours de la compagnie.

M. Buisson aura bien mérité de notre population, car désormais certains accidents ne seront plus possibles sur les voies ferrées. D'autres compagnies ne tarderont pas à suivre l'exemple de la compagnie d'Orléans.

Société Française du Quatorze Juillet.

Les membres de cette Société se sont réunis hier et ont élu à l'unanimité ses officiers, ses directeurs, ses adjoints pour l'année 1896-97.

La Société est dans une situation prospère, croyons-nous, et nous ne doutons pas que ses nouveaux officiers ne la maintiennent dans cette situation.

L'affaire de la Compagnie d'Eclairage Electrique.

Arrêt du Juge Pardee.

Le juge Pardee, de la Cour de Circuit des Etats-Unis vient de rendre son arrêt dans l'affaire de la United Electric Securities Co., contre la Compagnie d'Eclairage Electrique de la Louisiane.

Il résulte de l'examen des comptes et des livres de la Compagnie d'Eclairage Electrique qu'elle doit une forte somme qu'elle avait empruntée à diverses reprises après avoir donné en garantie les revenus qu'elle devait toucher de la ville de la Nouvelle-Orléans en vertu de son contrat avec l'administration urbaine.

Cette dette étant reconnue incontestable, le juge a rendu un jugement interdisant à la compagnie d'éclairage de toucher les revenus qui lui sont dus et à la ville de livrer les sommes qu'elle doit lui verser, jusqu'à concurrence de l'acquit de la dette. En conséquence, les revenus de la compagnie pour le mois de décembre 1895 et les mois de janvier, février et mars doivent revenir aux recouvreurs de la compagnie demanderesse.

Au bénéfice de l'œuvre cubaine.

Demain soir, il y aura, à la salle des Odd Fellows, un grand concert vocal et instrumental, au bénéfice des veuves et orphelins des patriotes cubains. L'œuvre est placée sous un très puissant et très nombreux patronage. La soirée aura donc un succès financier certain. Il en sera de même, croyons-nous, du succès artistique; car nous trouvons sur le programme des noms fort connus et des artistes et amateurs fort aimés, — pour le chant, M. J. A. Billaud, F. D Bird, Mme Alice Fuchs-Flantte, Mlles F. Huberwald et Evelyn Lacoste.

Pour l'instrumentation, Mlle Kellogg, M. H. Wehrmann ; et pour l'accompagnement, Mlles Anita Socola, Mme L. Vincent et Mlle L. Wehrmann.

Le comité de réception est composé de l'élite de la population du quartier américain. Le programme en lui-même est des plus attrayants.

INCENDIE DÉSASTREUX RUE TOULOUSE.

Le Crescent Rice Mill en partie détruit.

Hier, quelques instants avant six heures du matin, un terrible incendie a éclaté, rue Toulouse, entre Chartres et Decatur, dans le moulin à riz Crescent City, appartenant en partie à MM. Reiss. L'établissement s'étendait rue Toulouse, depuis le No 9 jusqu'au No 19 ; presque toutes les bâtisses étaient à trois étages, sans compter le rez-de-chaussée. Il n'en reste presque plus que les murailles.

Le feu avait pris dans le troisième étage des Nos 13 et 17.

L'alarme a été donnée par la boîte automatique 529, et les pompiers sont arrivés en toute vitesse sur les lieux ; mais le feu s'attaquait à des matières essentiellement inflammables. Après des efforts infructueux, force a été de sonner l'alarme générale.

L'élément destructeur faisait d'effrayants progrès, non seulement en largeur, mais aussi en profondeur, et le feu se fraya un chemin jusqu'à la rue Jefferson. Ce ne fut qu'à 9 heures que l'on put arrêter les ravages des flammes. Il avait fallu pour y arriver inonder presque tout le bloc de maisons. Les Nos 9, 11, 13, 15 sont effroyablement endommagés. Les arrière-bâtisses elles-mêmes sont aussi hors de service. C'est dans les Nos 13 et 15 que se trouvaient les machines ainsi que le magasin de riz. A l'étage supérieur était installée la New Orleans Cotton Milling Co., dont M. A. S. Center est le secrétaire et le directeur. Il est donc facile de comprendre que la perte a été énorme.

M. Ernest V. Reiss qui était sur les lieux, peu après le commencement de l'incendie, nous a dit que, pour le moment il était impossible d'évaluer les pertes. Les assurances s'élèvent à $75,000 ; mais la perte atteindra bien $100.000.

L'interruption seule des travaux lui occasionnera une perte de plus de $15 000. Encore n'avait-il pas pu rentrer en possession de ses livres, le coffre-fort, qui les renfermait, étant enseveli sous les débris

Les caporaux Cleary, Duffy, le Capt. Boyle et bon nombre d'officiers de police, se sont vaillamment conduits dans cette circonstance. Ils ont su tenir le public à distance et prévenir bien des accidents.

On ne sait pas encore comment a pris le feu ; il y avait qu'un seul homme dans la bâtisse, le chauffeur. Il avait allumé un feu, mais dans l'arrière-bâtisse. M. Reiss ne peut s'expliquer la cause de cet énorme incendie. Il n'y avait que des machines là où il a éclaté

La "Crescent City Rice Mille" était assuré dans diverses compagnies de la Nouvelle-Orléans et du dehors.

Grande sensation dans le haut de la ville.

Le recorder E. S. Whitaker et sa femme.

La présence de M. et Mme Whitaker à la résidence de la famille Mosher, rue Willow, près Clio, a causé un grand émoi dans le quartier hier soir, vers huit heures.

Plusieurs personnes se sont assemblées devant la porte et le bruit courait aussitôt que Sarah Mosher était grièvement blessée.

Il n'en était rien, cependant, et un représentant de l'*Abeille*, parti aux informations, a appris que vers cinq heures de l'après-midi, Mme Whitaker, la femme du recorder, s'était rendue à la résidence Mosher et avait interrogé la jeune fille au sujet de ses relations avec son mari. Sarah Mosher a répondu que ce qui avait été publié était l'expression exacte de la vérité, et qu'elle entretenait des relations avec le recorder.

Mme Whitaker est revenue dans la soirée, accompagnée de son mari, et, la jeune fille ayant renouvelé ses déclarations, une querelle s'est élevée entre les deux époux. Dans sa colère, Mme Whitaker a lancé une lampe sur son mari et l'a blessé à la tête.

Plainte a été portée contre les auteurs du scandale.

Vol.

Des voleurs se sont introduits hier matin, vers cinq heures, dans l'épicerie de F. X. Dufourc, à l'angle des rues Bourbon et Hôpital, et ont emporté des marchandises, jambons, bouteilles de whiskey, cigares, etc., d'une valeur de $70.

M. AD. FORTIER.

Cérémonie touchante.

Nous venons d'être témoin d'une touchante cérémonie, dont le héros est un vieux et fidèle serviteur du public, M. Adelard Fortier, constable de la Seconde Cour de Cité, juge Morel.

Le juge avait été chargé de lui présenter, de la part des employés de la Cour, une magnifique canne.

A l'éloquente et affectueuse allocution prononcée à cette occasion, par l'Honorable M. Morel, M. A. Fortier a répondu aussi bien que le lui permettait l'émotion qu'il éprouvait.

Vieux et fidèle serviteur du public, avons-nous dit de lui ; ses états de services le prouvent amplement. Né, le 12 février 1832, dans la paroisse St-Charles, entré, par conséquent, dans sa soixante-cinquième année, il a passé sa vie à remplir avec zèle, probité et habileté une foule d'emplois qui eussent pu le conduire plus haut, si le ver de l'ambition lui eut rongé le cœur. Son entrée dans les emplois publics, date de loin et nous reporte à une époque dont bien peu d'entre nous peuvent encore se souvenir. Il a commencé par être secrétaire particulier des maires Stith et Monroe, deux victimes héroïques du proconsul Butler. Nous nous rappelons encore ce poignant drame politique, auquel nous sommes fier d'avoir pris part, comme acteur de second plan.

Il a appartenu ensuite à l'artillerie de la Pointe Coupée, Batterie A.

Il a été nommé constable, en 1865, par le gouverneur Albert Voorhies. En 1866, il était élu Constable à une énorme majorité contre une foule de concurrents qui lui disputèrent en vain la place. Depuis lors, il n'a cessé de travailler pour le public, toujours droit, toujours honnête et n'ayant à son actif que des actes dont peut s'honorer tout serviteur d'une grande communauté comme la nôtre.

Nos félicitations à M. Adelard Fortier et à ceux qui ont su si bien comprendre la valeur de ses services.

Dévalisé.

R. B. Pulliam, de Slidell, Louisiane, a été dévalisé hier soir par deux noirs, à l'angle des rues Montégut et Villeré. L'on l'a tenu en respect avec un revolver et l'autre l'a allégé de quinze dollars, de deux couteaux et d'un rasoir.

Les qualités que possède la Salsaparille d'Ayer pour purifier le sang, la rendent inappréciable pour toutes les maladies de la peau.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sud, de la Nouvelle-Orléans.

40e Etat Annuel.

C'est avec la plus vive satisfaction que nous avons à entretenir le public de la situation de cette excellente Compagnie d'assurance. Nous n'avons que du bien à en dire, au point de vue de la direction et au point de vue des résultats obtenus. Elle a plus d'un million à son actif et pour donner le chiffre exact, $1,015,465 66.

Elle peut, cette année, accuser dans son actif, une augmentation de $35,700 00 et un surplus net de $29,483 86.

On ne peut désirer davantage. Il y a là une prospérité incontestable dont on ne peut que féliciter la direction.

Nos lecteurs savent déjà que c'est M. Ch. Janvier qui est le président de cette Compagnie. Il en conduit les affaires avec une énergie, une activité, une prudence, une vigilance qui ne se démentent jamais. M. Ch. Janvier est un de nos plus intelligents financiers. Il est fort bien aidé, du reste, par MM. R. E. Craig, vice-président, et M. Fergus G. Lee, secrétaire.

Voici la liste des heureux directeurs de la compagnie : E. J. Hart, A. Baldwin, J. C. Morris, R. C. Craig, N. Newman, J. A. Blanc, D. A. Chaffraix, Julius Weis, H. Lochte, G. R. Finlay, Blair Jamison, H. M. Preston, S. P. Walmsley, R. H. Bush, A. G. Lobdell, W. R. Stauffer, W. C. Flower, Bernard Lemann, Chas. A. Farwell, Charles Janvier, Jos. S. Doane, E. A. Ornard, E. Toby, E. F. Dyer.

Les Enfants de la France. 4me Anniversaire. Grand Bal.

C'est samedi prochain, 25 janvier, que la Société de Secours mutuels "Les Enfants de la France" célèbre son quatrième anniversaire par un grand bal qui aura lieu à l'Union Française, rue des Remparts, entre Dumaine et St-Philippe. Cette société, si jeune qu'elle soit—elle n'est pas encore entrée dans sa cinquième année—est en pleine prospérité. Le chiffre de ses membres grossit tous les jours, ainsi que celui de ses recettes.

Elle rend des services nombreux et efficaces, et elle les rend sans bruit, sans fracas. Elle est modeste, comme tout ce qui est loyal et honnête. Aussi mérite-t-elle d'être encouragée.

Du reste, la fête qu'elle se prépare à donner sera assez attrayante par elle-même ; elle n'a pas besoin d'être annoncée par nous à son de trompe.

Nous sommes persuadés que, samedi prochain, la salle sera comble. Rien n'a été épargné pour lui donner de l'éclat. C'est M. Paoletti, le chef de la bande du West End, qui a la direction musicale de la fête, et M. Pons, le jardinier décorateur bien connu, est chargé de décorer la salle. Tout concourt donc à donné à cette fête un éclat tout à la fois exceptionnel.

On peut, pour se procurer des billets, s'adresser à MM. J. A. Buisson, E. J. L. Bernadas, J. Darribère, F. Richard, E. Lubsight, H. Rault, B. Médus, A. Artigue.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13déc—☞

Société Française du 14 Juillet.

Officiers élus à l'unanimité pour l'année 1896-97 :

MM. L. N. Brunswig, président ; E. Pons, 1er vice président ; A. Maurin, 2me vice-président ; C. Nicollet, 3me vice-président ; J. B. Abadie, trésorier ; J. B. Pelletier, secrétaire aux minutes ; J. Traverse, assistant-secrétaire ; F. Puyau, secrétaire-comptable.

Directeurs—MM. E. L. J. Bernadas, W. Formento, F. Gouazé, A. Oemichen, L. Pellat. Membres adjoints—MM. E. A. Cassard, A. Dazet, G. De Jalam, F. Dastugue, Geo. J. Fourchy, A. Grambois, E. Jacob, J. W. Johnson, J. Mailhes, B. Médus, N. Naudon, J. Tastet.

E. PONS, 1er vice-président.
J. B. PELLETIER, secrétaire. 19 janv—

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

LES RÉSIDENCES DE CHOIX EN BOIS A UN ET DEUX ETAGES,

Nos 1810, 1812 et 1814 DOUANE,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Dans l'affaire de Seymour Smith, John Williamson Et Als. No 47,989.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau 813 rue Commune.—MERCRED, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre rendu et daté le 9 janvier 1896, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situés dans la ville de New Orleans, lot No 1812 Douane, entre Derbigny et Roman. Les propriétés comprennent deux lots, désignés par les Nos 23 et 24, situées dans la Deuxième District de cette ville, et dans l'ilet formé par les rues Douane, Canal, Derbigny et Roman, le dit ilet étant le No 50, et les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Douane sur 106 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La maison à deux étages contient 9 chambres et 4 chambres dans l'arrière bâtisse détachée, et la maison à un étage 2 chambres. Grande cour avec beaucoup d'espace pour améliorations additionnelles. Dans un voisinage populeux convenable aux lignes de chars de l'avenue Canal et de la rue Claiborne et au centre des affaires.

Conditions.—Un tiers au plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans—à partir à crédit, il y en a devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantie par toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 à date

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre

Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,482 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 19 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'ilet en entier, borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit ilet mesure, conformément au dit plan, dressé par Duplessis, voyer, en date du 23 mars 1876—69 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 9 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 308 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Caron'elet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 5

Nous sommes persuadés que, samedi prochain, la salle sera comble. Rien n'a été épargné pour lui donner de l'éclat. C'est M. Paoletti, le chef de la bande du West End, qui a la direction musicale de la fête, et M. Pons, le jardinier décorateur bien connu, est chargé de décorer la salle. Tout concourt donc à donné à cette fête un éclat tout à la fois exceptionnel.

On peut, pour se procurer des billets, s'adresser à MM. J. A. Buisson, E. J. L. Bernadas, J. Darribère, F. Richard, E. Lubsight, H. Rault, B. Médus, A. Artigue.

Prêtres, Orateurs, Chanteurs et Acteurs trouvent que le Pectoral Cerise d'Ayer améliore et fortifie la voix.

LEÇONS D'ESCRIME.

Un professeur d'escrime demande des élèves, dames, messieurs ou enfants. Se rendrait à domicile. Ecrire au bureau du journal aux initiales J. M. 13déc—☞

Société Française du 14 Juillet.

Officiers élus à l'unanimité pour l'année 1896-97 :

MM. L. N. Brunswig, président ; E. Pons, 1er vice président ; A. Maurin, 2me vice-président ; C. Nicollet, 3me vice-président ; J. B. Abadie, trésorier ; J. B. Pelletier, secrétaire aux minutes ; J. Traverse, assistant-secrétaire ; F. Puyau, secrétaire-comptable.

Directeurs—MM. E. L. J. Bernadas, W. Formento, F. Gouazé, A. Oemichen, L. Pellat. Membres adjoints—MM. E. A. Cassard, A. Dazet, G. De Jalam, F. Dastugue, Geo. J. Fourchy, A. Grambois, E. Jacob, J. W. Johnson, J. Mailhes, B. Médus, N. Naudon, J. Tastet.

E. PONS, 1er vice-président.
J. B. PELLETIER, secrétaire. 19 janv—

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un Partage.

LES RÉSIDENCES DE CHOIX EN BOIS A UN ET DEUX ETAGES,

Nos 1810, 1812 et 1814 DOUANE,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Dans l'affaire de Seymour Smith, John Williamson Et Als. No 47,989.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau 813 rue Commune.—MERCRED, 20 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 rue Commune, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre rendu et daté le 9 janvier 1896, par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et situés dans la ville de New Orleans, lot No 1812 Douane, entre Derbigny et Roman. Les propriétés comprennent deux lots, désignés par les Nos 23 et 24, situées dans la Deuxième District de cette ville, et dans l'ilet formé par les rues Douane, Canal, Derbigny et Roman, le dit ilet étant le No 50, et les dits lots mesurent chacun 27 pieds de face à la rue Douane sur 106 pieds 5 pouces de profondeur, entre lignes parallèles. La maison à deux étages contient 9 chambres et 4 chambres dans l'arrière bâtisse détachée, et la maison à un étage 2 chambres. Grande cour avec beaucoup d'espace pour améliorations additionnelles. Dans un voisinage populeux convenable aux lignes de chars de l'avenue Canal et de la rue Claiborne et au centre des affaires.

Conditions.—Un tiers au plus comptant, la balance à un crédit de un et deux ans—à partir à crédit, il y en a devra être représentée par des billets de l'acquéreur portant 8 0/0 par an d'intérêt à partir de la date de la vente jusqu'au paiement final et garantie par toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

19 janv—19 26—fév 2 9 16 à date

PAR JOHN J. CASTELL & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Tout l'Ilet de Terre

Borné par la Promenade Carondelet, les rues Conti, Rendon et l'Avenue Hagan.

Succession de Mme S. A. Knapp.

No 46,482 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR JOHN J. CASTELL & CO.—John J. Castell, Encanteur—Bureau No 144 rue Carondelet, il sera vendu à l'encan, MERCREDI 19 février 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, Nos 54 et 56 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 20 décembre 1895, dans l'affaire ci-dessus la propriété ci après décrite, à savoir :

Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, et formant tout l'ilet en entier, borné par les rues Carondelet Walk, Conti et Rendon, et l'avenue Hagan, le dit ilet mesure, conformément au dit plan, dressé par Duplessis, voyer, en date du 23 mars 1876—69 pieds 11 pouces et 2 lignes sur l'avenue Hagan, 95 pieds 9 pouces 1 ligne sur la rue Rendon, 308 pieds 11 pouces 6 lignes sur la Promenade Caron'elet, 307 pieds 11 pouces 2 lignes sur la rue Conti.

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant R. P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 janv—5 12 19 26—fév 2 5

VENTES A L'ENCAN.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Terrain Spacieux et de Choix rue Palmyre,

Entre les rues Broad et Dorgenois.

In re Succession de Joseph Maitrenie un absent.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 47,411.

PAR HECKER & SMITH—J. P. Hecker, encanteur—Bureau, 334 rue Carondelet.—JEUDI, 23 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre rendu et signé le 18 décembre 1895, par l'Hon N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés suivantes, à savoir :

Un certain lot de terre, situé dans le premier District de cette ville, étant le lot No 3 dans l'ilet borné par les rues Broad, Gasquet, (ancienement Jackson) Dorgenois et Palmyre, mesurant 30 pieds de face à la rue Palmyre, par 159 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

Ce lot est situé dans une localité bien peuplée, est à proximité des lignes des chars électriques, rues pavées en gravois, marchés et autres commodités.

Conditions—Comptant ; l'acquéreur devant faire un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de la vente.

Acte de vente pardevant H. L. Garland, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 à date

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de John Z. Lalosevich.

Mercredi, 22 janvier, 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau, No 629 rue Commune—MERCRED, 22 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre portant la date du 20 décembre 1895, issu par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de John Z. Lalosevich, No 46,412 du dossier de la susdite cour et pour le compte de la dite succession, il sera vendu aux enchères publiques, les propriétés décrites ci-dessous à savoir :

Nouveau No 4836 et 4838 rue Magazine, entre coignure Lyon.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant, désigné par le No 7 de l'ilet No 198, borné par les rues Magazine, Bordeaux, Lyon et Constance (anciennement Live Oak) d'après un plan par W. F. Thompson, daté le 13 mai 1850, déposé dans le bureau de H. P. Carre, ancien notaire, comme plan No 13 du livre No 6 lequel lot de terre forme l'encoignure des rues Magasins et Lyon et mesure, en mesure anglaise, trente-trois pieds, dix pouces et quatre lignes de face à la rue Magasins par cent vingt-quatre pieds de profondeur et de face à la rue Lyon.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois, contenant quatre chambres de chaque côté, citerne, poits, hangars, etc., etc., et louées à $22 00 par mois.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la balance du dit prix d'achat à un crédit de 1 et 2 ans, représenté par des billets portant huit pour cent d'intérêt par an, et garantis par hypothèques liens et privilèges du vendeur sur ladite propriété la police d'assurance à être transférée et toutes les autres clauses usuelles de sécurité. Dix pour cent devant être déposés avec l'encanteur au moment de la dite adjudication comme garantie.

Acte de vente pardevant John A. Legier Esq., N. P. aux frais des acquéreurs.

22 déc—22 29—jan 5 12 19 20 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Michael J. Dowling.

Mercredi, 22 janvier 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune le MERCREDI, 22 janvier 1896, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre en date du 18 décembre 1895, émis par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire intitulée succession de Michael L. Dowling, No 42,238 du dossier de la susdite cour, et pour le compte de la dite succession, il sera vendu à l'enchère publique, ce propriétés décrites ci-dessous, à savoir—

Arrondissement St Jacques et Religieuse.

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Religieuse, St James, Market et St